



APPEL DE CANDIDATURES

PRÉPOSÉ.E AUX PARCS ET BÂTIMENTS / HORTICULTURE

(TEMPORAIRE – JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2024)

Premier PARC NATUREL HABITÉ au Québec et au Canada, Saint-Donat se distingue par le mariage d'une qualité de vie exceptionnelle, d'un environnement où les services culturels, récréatifs et sociaux foisonnent et, source incontournable du maintien de ces acquis, une préoccupation continue pour le développement économique. Quoi de plus invitant pour y établir votre famille tout en vous joignant à une équipe dynamique, jeune et innovante.

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste temporaire de préposé.e aux parcs et bâtiments attiré.e à l'horticulture et à des tâches générales, jusqu'au 30 septembre 2024.

Sommaire de la fonction

Sous la supervision du chef d'équipe, du contremaître et du directeur des travaux publics et des parcs, le/la titulaire du poste doit veiller à l'entretien et la plantation de végétaux des voies publiques, des parcs et des espaces verts sur l'ensemble du territoire. Il/elle peut concevoir ou réaliser au besoin, des aménagements paysagers et préparer les programmes d'entretien appropriés.

De plus, le/la titulaire du poste doit veiller à l'entretien et à la maintenance des différents parcs, bâtiments et équipements municipaux. Il/elle doit opérer ou utiliser de la machinerie et de l'outillage nécessaire à l'entretien du réseau des sentiers de ski de fond. D'une façon générale et non limitative, il/elle doit :

1. Assurer l'entretien des différents parcs, bâtiments et équipements municipaux
2. Assurer la mise en place en vue d'événements spéciaux
3. Effectuer l'entretien et le désherbage des plates-bandes
4. Effectuer l'entretien des plantes (par exemple : plantation, binage, sarclage, arrosage, fertilisation et protection)
5. Effectuer l'entretien des fleurs et arbustes (par exemple : creusage des trous de plantation, plantation, tuteurage, fertilisation et protection hivernale)
6. Utiliser, opérer et nettoyer divers petits équipements, outils et appareils reliés à ses activités
7. Compléter des formulaires et rapports lorsque requis
8. Assurer la mise en place en vue d'événements spéciaux
9. Assurer l'opération de la surfaceuse et d'un véhicule de déneigement
10. Assurer la confection et l'entretien de l'anneau de glace, des patinoires de hockey, des glissades, ainsi que l'arrosage, l'entretien et le déneigement de ceux-ci
11. Assurer l'entretien du réseau des sentiers de ski de fond (La Donatienne, Inter-Vals, etc.)
12. Accompagner les étudiants durant la saison estivale
13. Savoir opérer ou utiliser de la machinerie et de l'outillage relativement au damage et au traçage des pistes, au tronçonnage, ainsi qu'à l'élagage
14. Assurer le contrôle des rampes de mise à l'eau des embarcations aux lacs
15. Effectuer l'installation et le retrait des quais et des bouées d'aide à la navigation sur les différents plans d'eau
16. Effectuer des travaux d'entretien mineur
17. Effectuer toute autre tâche connexe reliées à l'ensemble du Service et requise par son supérieur

Exigences, qualités et aptitudes

- Détenir minimalement un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie
- Posséder de l'expérience dans un poste similaire
- Avoir une grande connaissance des végétaux
- Être en mesure de produire des plans de plantation et d'utiliser divers logiciels (Autocad, Indesign, etc.)
- Capacité à travailler physiquement en fonction des conditions climatiques
- Être disponible pour travailler sur un horaire flexible (jour, soir, fin de semaine)
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5
- Posséder des aptitudes et de l'expérience en ce qui a trait à des travaux de maintenance (menuiserie, plomberie, travaux de peinture, travaux de déneigement, conciergerie)
- Posséder une carte de conducteur d'embarcation de plaisance (un atout)
- Avoir une bonne expérience de conduite d'un véhicule tout terrain et d'une motoneige (un atout)
- Être ponctuel et autonome, avoir un bon esprit d'équipe, faire preuve d'initiative et avoir le souci du travail bien fait
- Avoir des aptitudes en service à la clientèle, avoir de l'entregent

Salaire, horaire de travail et durée

Le taux horaire débute à 24.82 \$, en y ajoutant les avantages établis selon la convention collective en vigueur. L'horaire de 40 heures peut s'échelonner sur 7 jours par semaine, incluant deux jours de congés consécutifs. Le mandat prend fin au 30 septembre 2024.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'attention de monsieur Serge Villeneuve à emploi@saint-donat.ca. Notez que seules les personnes retenues seront contactées.